

Sélection ITIE GCSC 2023

MANDAT DU GROUPE CONSULTATIF DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (GCSC)

[23 novembre 2022]

Ce document fournit des informations sur la composition, les rôles et les responsabilités du Groupe consultatif de la société civile (GCSC), un organisme créé en 2019 pour améliorer la gouvernance interne des organisations de la société civile (OSC) au sein de l'ITIE en rendant la sélection des membres OSC du Conseil internationale de l'ITIE plus indépendante, transparente, équitable et représentative au niveau régional. Les renseignements contenus dans le présent document sont tirés des **Directives destinées au collège de la société civile** (les « Directives »), qui ont été rédigées à partir d'un vaste processus de consultation et approuvées en 2019. Un examen léger ayant donné lieu à de petites révisions a eu lieu au printemps 2022.

Le Conseil international de l'ITIE est un organe multipartite composé de représentants des pays de mise en œuvre et soutenant l'ITIE, d'organisations de la société civile, et de l'industrie et d'investisseurs institutionnels. La Société civile détient cinq sièges au Conseil, auxquels s'ajoutent cinq suppléants. Les membres du Conseil sont officiellement élus lors de l'Assemblée générale l'ITIE à la suite d'un processus de sélection déterminé séparément par chaque collège.

Aperçu du GCSC

Le GCSC est l'organe dédié à la gestion de ce processus de nomination pour la société civile.

Une caractéristique importante de l'auto-organisation du collège des OSC depuis 2019 est d'assurer un lien plus étroit avec les parties prenantes régionales et nationales tout en maintenant l'efficacité de la sélection des membres du Conseil. À cette fin, les Directives prévoient l'établissement d'un GCSC pour mener le processus de sélection des membres représentant les OSC au Conseil ITIE suivant une procédure rigoureuse. Pour être clair, les membres du GCSC ne sont pas eux-mêmes membres du Conseil. **Les membres du GCSC choisissent plutôt les 10 candidats des OSC pour devenir les membres du Conseil ITIE.** Le GCSC est appuyé dans cet effort par une organisation indépendante (OI), qui facilite également la création du GCSC.

Adhésion au GCSC

Le GCSC comprendra dix membres. Les membres du GCSC doivent être membres actuels de l'Association ITIE. Le GCSC est renouvelé tous les trois ans (avant le début du processus de nomination au Conseil). Les membres du GCSC peuvent remplir deux mandats sans opposition.

6 membres représenteront leur région respective : les représentants des OSC siégeant au sein de groupes multipartites nationaux (GMP) dans les pays de mise en œuvre choisiront un représentant provenant de chacune des six régions suivantes :

- 1) Eurasie
- 2) Afrique francophone
- 3) Afrique anglophone et lusophone
- 4) Asie du Sud-Est et Pacifique
- 5) Amérique latine et Caraïbes
- 6) Europe, Amérique du Nord, Moyen-Orient et Afrique du Nord

En outre, les membres OSC sortants du Conseil de l'ITIE qui ne sont pas à la recherche d'un mandat supplémentaire sélectionneront :

- **Deux membres représentant les OSC internationales** et
- **Deux membres qui sont d'anciens membres OSC du Conseil** de l'ITIE, ou des membres actuels du Conseil qui n'ont pas l'intention de présenter une nouvelle candidature.

Responsabilités du GCSC

La principale responsabilité du GCSC est de sélectionner les personnes du collège des OSC à nommer au Conseil internationale de l'ITIE. Plus précisément, la liste des responsabilités du GCSC comprend :

- Sélectionner les membres OSC du Conseil de l'ITIE, y compris la validation des candidatures par rapport aux exigences de base, l'examen des soumissions écrites et des lettres de référence/de soutien fournies par les candidats/candidates, les entrevues avec les candidats/candidates, et la sélection finale en fonction des critères énoncés dans les Directives.
- Traiter les objections ou les différends éventuels concernant la nomination d'un membres OSC du Conseil de l'ITIE.
- Le cas échéant, régler les griefs contre un membre OSC du Conseil de l'ITIE.
- À la discrétion des membres individuels du Conseil et du GCSC, les membres du GCPC peuvent également jouer un rôle de sensibilisation afin d'appuyer l'engagement des membres du Conseil auprès des membres du collège OSC de l'ITIE dans les régions respectives.